



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **30 mai 2016**

Délibération n° 2016-1202

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Vernaison**

objet : **Extension du parking de la gare - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Da Passano

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : lundi 9 mai 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 1er juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mmes Balas, Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Barret (pouvoir à Mme Sarselli), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mmes Laval (pouvoir à Mme Corsale), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Vial (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 30 mai 2016**Délibération n° 2016-1202**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Vernaison

objet : **Extension du parking de la gare - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

Le projet de réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (REAL) a pour objectif principal de renforcer l'intégration des réseaux de transports publics en coordonnant les différentes actions des partenaires du transport de l'aire urbaine lyonnaise et de développer l'intermodalité dans les déplacements quotidiens.

La gare de Vernaison se situe dans le centre de la Commune. Elle représente une gare de proximité inscrite dans le cadre de REAL. Le parking de la gare est actuellement saturé (28 places existantes) et fait face à une forte demande à laquelle il convient de répondre afin d'encourager l'intermodalité.

Initié dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2009-2014, ce projet a fait l'objet d'une individualisation partielle d'autorisation de programme par délibération n° 2013-4050 du Conseil de Communauté du 9 juillet 2013, afin de prendre en charge les études et les acquisitions foncières (100 000 €). Le projet d'extension du parking de la gare a également été inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 par délibération n° 2015-0475 du Conseil de la Métropole du 6 juillet 2015. La présente demande concerne donc une individualisation complémentaire d'autorisation de programme afin de prendre en charge les travaux d'aménagement.

Projet

Le tènement global présente désormais une superficie de 2 800 mètres carrés suite à l'acquisition foncière réalisée auprès de Réseau ferré de France (RFF) concernant la parcelle contiguë au parking.

Le projet prévoit l'extension du parking de la gare, faisant passer sa capacité de 28 à 60 places de stationnement (dont 2 places pour personnes à mobilité réduite -PMR-), ainsi que la requalification de la rue de la gare, principale voie d'accès au parking.

Le projet prévoit :

- démolition d'un bâti existant sur la parcelle acquise auprès de RFF,
- reprise des murs et clôtures entourant le parking,
- construction d'un réseau et de grilles de récupération d'eaux pluviales,
- abattage et plantation de 6 arbres d'alignement,
- voirie :
 - . construction d'un corps de chaussée au niveau de l'extension du parking, mise en œuvre d'un revêtement en enrobé noir,
 - . organisation du stationnement par la mise en place de bordures béton et la plantation d'arbres d'alignement sur la totalité du tènement,
 - . requalification de la rue de la gare : mise aux normes des trottoirs, aménagement de 5 places de stationnement et de traversées piétonnes.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- démolition du bâti / réseaux divers : 2° semestre 2016,
- travaux de voirie : 1er semestre 2017.

Le montant total du projet est estimé à 500 000 € sur l'ensemble des postes de dépenses. Les crédits de paiement sont répartis à hauteur de 150 000 € sur l'exercice 2016 et 350 000 € sur l'exercice 2017.

Par ailleurs, la Région Auvergne Rhône-Alpes a été sollicitée afin d'envisager sa participation financière à ce projet dans le cadre de la Convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC). La recette attendue de la Région sera calculée sur la base d'un pourcentage du montant des travaux de rénovation et d'extension de l'actuel parking ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'extension du parking de la gare à Vernaison.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P10 - Parcs de stationnement pour un montant de 500 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 150 000 € TTC en dépenses en 2016,
- 350 000 € TTC en dépenses en 2017 sur l'opération n° 0P10O2850.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 600 000 € TTC en dépenses pour le budget principal.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2016.